



REPUBLIQUE DU BENIN  
Fraternité-Justice-Travail

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR  
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI

ECOLE DOCTORALE DES SCIENCES JURIDIQUES,  
POLITIQUES ET ADMINISTRATIVES



N° 108-20/MESRS/UAC/ED-SJPA/D/Co/SA

Abomey-Calavi, le 17 juin 2020

**APPEL A CANDIDATURE POUR L'INSCRIPTION EN THESE DE DOCTORAT  
AU TITRE DE 2020-2021**

Il est porté à la connaissance des postulants à l'inscription en thèse à l'Ecole Doctorale des Sciences Juridiques, Politiques et Administratives qu'il existe cinq formations doctorales à savoir :

- Droit Privé,
- Droit Public,
- Histoire du Droit,
- Science Politique,
- Droit de l'Homme et démocratie.

L'inscription en thèse est obligatoire et annuelle pour un montant total de FCFA 351.200 pour les nationaux et selon le pays FCFA 415.000 ou FCFA 490.000 pour les étrangers.

La thèse à l'ED-SJPA se fait sous l'encadrement d'un Professeur de rang magistral de nationalité béninoise. Ainsi, les enseignants étrangers ne peuvent encadrer une thèse à l'ED-SJPA que par le biais d'une procédure de codirection ou de cotutelle (formelle).

Le dossier d'inscription est composé des pièces suivantes :

- Pour la première année
  - une demande d'admission adressée au Directeur de l'Ecole Doctorale des Sciences Juridiques, Politiques et Administratives (précisant les coordonnées téléphoniques et électroniques du postulant) ;
  - une copie légalisée de l'extrait d'acte de naissance ;
  - une copie légalisée de la carte d'identité ou du passeport ;
  - une copie légalisée du certificat de nationalité ;
  - une copie légalisée du ou des relevé(s) de notes et de l'attestation de DEA ou du Master recherche;
  - l'authentification de l'attestation (en cas d'obtention à l'étranger);
  - une attestation d'accord d'encadrement du Directeur de thèse (béninois);
  - un protocole de recherche ;
  - un curriculum vitae détaillé ;
  - la quittance de versement de la somme de FCFA Vingt-cinq mille (25 000) pour frais d'évaluation de candidature (payable sur le compte Ecobank N° BJ062 01022 321124000301 Intitulé Ecole doctorale-Masters-SJP-UAC)
  - une chemise dossier à rabat.
- Pour les deuxième, troisième année, ou année de dérogation :
  - une demande de réinscription,
  - une fiche de point de thèse (à partir de la 3<sup>ème</sup> année).

UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI, ECOLE DOCTORALE DES SCIENCES JURIDIQUES, POLITIQUES ET ADMINISTRATIVES  
Contacts : Téléphone (+229) 96 71 71 37 ; E-mail : ecoledoctoralesjpb@univ-abomey-calavi.bj



- la copie de la carte de doctorant,
- la fiche de préinscription *validée* de l'année antérieure;
- la quittance de versement de la somme de FCFA **Vingt-cinq mille (25 000)** pour frais d'évaluation de candidature sur le compte ci-dessus mentionné,
- une chemise dossier à rabat.

**NB** : Les dépôts de dossiers de candidature pour l'inscription en thèse (toutes années confondues) se font dans une période, indiquée en temps utile par note d'information de la direction de l'Ecole Doctorale des Sciences Juridiques, Politiques et Administratives.



Le Directeur,

M. Arsène Joël ADELOUI,  
Agrégé des facultés de droit.